Création de l'entente Territoire d'Energie Hauts-de-France

Les Syndicats d'Energie Hauts-de-France au cœur des enjeux énergétiques territoriaux !

5 syndicats d'énergie des Hauts-de-France mutualisent leurs forces au sein d'une entente régionale et mènent des actions conjointes et concertées : son nom « Territoire d'énergie Hauts-de-France ».
Officiellement installée le mardi 14 décembre 2021 à Boves, en présence des présidents et élus de chaque structure, avec l'élection de son président et des membres du bureau, l'entente est l'aboutissement de plusieurs années de travail en commun.
Elle témoigne de la volonté de prendre une part active au changement écologique.

Cette entente vise à développer des opérations en faveur de la distribution électrique, de la maîtrise de l'énergie (du diagnostic à la rénovation), de la production d'énergies renouvelables, de la mobilité électrique et d'achat groupé en énergie pour augmenter la résilience des territoires.

Elle permet de mieux défendre les intérêts des collectivités, en relayant les problématiques locales au niveau régional et national.

Composition entente TE HDF

Les cinq syndicats ont pris l'habitude d'échanger sur des thématiques et de construire des projets mutualisés.

Deux exemples :

Logo ACTEE

Lauréat deux années de suite du programme national

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique. Il s'agit d'un programme national porté par la FNCCR. Le SE60 est lauréat de l'appel à pilote 2019 puis d'ACTEE II en 2020 de l'appel à manifestation d'intérêt nommée SEQUOIA.

, financé par la

Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

(Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies).

Il vise à accélérer et faciliter le passage à l'action notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.
Les financements attribués à hauteur de 1,2M€ permettent notamment :
- l'achat de matériels techniques et de logiciels informatiques,
- le recrutement de plusieurs postes dédiés à la mise œuvre des actions,
- l'ingénierie via l'audit énergétique du patrimoine public.

Logo ADEME

Lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) du Ministère de la Transition Ecologique et l'Ademe «

Conseillers à destination des collectivités de l'échelon communal pour le développement de projets éoliens et photovoltaïques.

» : COnseillers à destination des COllectivités pour le développement de Projets EOliens et Photovoltaïques.
Objectif :

- Accompagner les collectivités locales dans le développement des projets photovoltaïques et éoliens en mettant en place sur 3 ans des actions d'animation, de communication et de formation.

L'animation régionale des Hauts-de-France démarrera dès le début de l'année 2022 sous le pilotage du CD2E et du Territoire d'Energie Hauts-de-France (FDE80 pilote) avec le recrutement d'un conseiller.
Son rôle : Sensibiliser et accompagner les collectivités sur les différentes étapes d'un projet d'énergie renouvelable et les moyens à leur disposition pour devenir le facilitateur du projet dans l'écosystème territorial.

Publié le 07 janvier 2022